

Brunstatt-Didenheim

infos



Marché de Noël



Carnet rose et bleu



Léandre JOUBERT-HOUCHE
20/09/16
3,820 Kg - 52,5 cm

ARTHUR HERMANN
06/05/2016
3,340 Kg - 49 cm



Elyott MEYER
06/08/2016
3,620 Kg - 50 cm



Victoria-Rose DEGENEVE
06/07/2016
3,195 Kg - 48,5 cm



Sasha ZOBENBIEHLER
26/09/2016
3,120 Kg - 48 cm



Jules MEYER
06/06/2016
3,066 Kg - 48 cm



Jules WOJDA-STUTZ
30/08/2016
3,435 Kg - 52,5 cm



Anna HUOT
20/07/2016
2,610 Kg - 46 cm



Victoria MILLON
28/06/2016
3,760 Kg - 52 cm



Liam OUGHARDIT
01/07/2016
3,510 Kg - 51 cm



Réphael KLEIN
11/07/2016
3,210 Kg - 49 cm



Antoine RINGLER
01/08/2016
3,600 Kg - 50 cm



Sommaire



12 Journées d'Octobre



13 Travaux



26 La Vie au Village



40 Les Prochains RDV

- 2 : Carnet Rose et Bleu
- 3 : Sommaire
- 4 : Mots des Maires Délégués
- 5 : Mot du Maire
- 6, 7 : Décisions du Conseil Municipal
- 8, 9 : Ecole maternelle Camille Seguin
- 10, 11 : Eglise
- 12 : Journées d'Octobre
- 13 à 16 : Travaux
- 17 : Site internet
- 18 : Urbanisme : instruction
- 19, 20 : PLU
- 21 : Carte de Vœux
- 22 à 24 : Trombinoscope
- 25 : Recettes de Noël
- 26 à 29 : La Vie au Village
- 30, 31 : Rentrée des Classes
- 32 : Environnement
- 33 : Arbo Nature
- 34, 35 : Les Marchés de Noël
- 36 : Joseph STEIB
- 37 : Tribune d'Expression
- 38 : Gendarmerie – Police Nationale
- 39 : Téléthon
- 40, 41 : Les prochains Rdv
- 42, 43 : Mariages d'Antan

www.brunstatt-didenheim.fr



Mairie de Brunstatt-Didenheim



Brunstatt-Didenheim

Directeur de publication : Mme Bernadette GROFF - Maire • Site internet : www.brunstatt-didenheim.fr • Edition : Décembre 2016 • Conception et impression publi-h uffholtz - CERNAY • Tirage : 4500 exemplaires - Dépôt légal N°1159 - Photos : Adrien LERCH - L'Alsace / Phototèque Mairie - Robert MULLER - DNA **Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, ce document est imprimé sur papier recyclé.**

En utilisant **CyclusPrint** plutôt qu'un papier non recyclé, votre impact environnemental est réduit de :

432

kg d'émissions de CO₂ évitées

85

kg de CO₂ évités

1 104

kg de CO₂ évités

652

kg de CO₂ évités

11 981

kg de CO₂ évités

702

kg de CO₂ évités

Sources : Données Labelia Conseil pour l'empreinte carbone. Données European BREF pour le papier à fibres vierges.



brunstatt-didenheim.fr



Mots des Maires



Délégués

Mesdames, Messieurs,

Notre commune nouvelle va bientôt pouvoir célébrer sa première année d'existence et avec passion et détermination l'ensemble de l'équipe municipale travaille chaque jour pour améliorer notre cadre de vie.

Les défis sont nombreux, les difficultés ne manquent pas, mais nous savons rassembler les bonnes volontés et les dynamismes pour que les projets voient le jour.

Nous allons dès le mois prochain arrêter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Brunstatt, et celui de Didenheim est également en chantier. Ensemble, nous construisons l'avenir de nos villages.

Soyez bien conscients que notre action dans ce domaine comme pour tous les autres sujets est basée sur la prise en compte de l'intérêt général afin d'assurer un développement harmonieux de notre commune nouvelle.

La voie est souvent étroite entre ce que nous souhaitons faire et ce que nous pouvons faire compte tenu de l'ensemble des éléments dont nous devons tenir compte. Elle nécessite pour chacun de faire des compromis.

Les documents que nous vous présentons sont le résultat de ces équilibres. Ils reflètent un travail en profondeur en liaison avec nos partenaires et l'ensemble des conseillers municipaux.

Nous restons, de même que l'ensemble des membres de la municipalité, à votre disposition pour parler de vos préoccupations.



Jean-Denis Bauer
Maire Délégué
de Didenheim

Christian Vogt
Maire Délégué
de Brunstatt

Le mot du Maire



Chers concitoyens,

Dans ce rendez-vous auquel vous êtes, je le sais, aussi attachés que moi, l'édition du Brunstatt-Didenheim Infos, vous pourrez cette fois encore découvrir ce qui fait le Bien Vivre dans notre commune.

Cette commune, je souhaite l'inscrire dans ce qui reste pour certains un « gros mot » : l'ambition. Qualifier une personne d'ambitieux est un reproche dissimulé, mais dire de cette même personne qu'elle n'a aucune ambition est également une critique. Que penser de cette belle valeur qu'est l'ambition, et qui a encore trop souvent en France une connotation négative alors qu'elle est le formidable moteur de tout projet et action.

Une majeure partie des Français ont envie d'entreprendre, se lancent dans de belles causes associatives ou humanitaires, sont des salariés motivés dès lors que leur entreprise et leur management partagent une vision et un projet commun.

L'ambition est donc à redéfinir pour donner à cette valeur ses lettres de noblesse.

Etre ambitieux doit nous rendre fiers, heureux, épanouis. A l'heure du collectif et du collaboratif, partageons nos ambitions comme un projet de vie et de société, seul moyen de faire aboutir de façon durable nos idées, d'être acteur de notre vie.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une année 2017 ambitieuse pour vous, pour vos proches, pour notre commune, notre Alsace et notre République !



Votre Maire
Bernadette Groff

Cordialement.



Infos

Les décisions du Conseil Municipal



Déssherbeuse thermique



Réseau AEP

Séance du 30 juin à 19h

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a tout d'abord pris acte du compte rendu des décisions prises par délégation concernant les commandes passées par les services municipaux durant la période du 11 novembre 2015 au 10 juin 2016. Les élus ont ensuite approuvé le règlement intérieur du Conseil Municipal.

En matière financière, fut décidé l'amortissement de la subvention versée par la commune de Didenheim à la commune de Brunstatt pour l'acquisition d'une déssherbeuse à eau chaude. Les conseillers municipaux ont également fixé à 40 ans la durée d'amortissement du réseau d'alimentation en eau potable de la commune de Brunstatt-Didenheim. Dans le domaine des ressources humaines, les élus ont validé la mise en place d'un compte épargne-temps pour le personnel, ont approuvé une convention financière avec la ville de Cernay suite à la mutation d'un agent communal et ont fixé le taux de promotion pour les avancements de grade. Le Conseil Municipal a également approuvé une convention

de fonctionnement de l'accueil de loisirs été de Zillisheim.

Les élus ont ensuite procédé à la modification et à la création de bureaux de vote dans le cadre des opérations électorales. Dans le domaine des affaires techniques, une convention de co-maîtrise d'ouvrage fut approuvée pour les travaux d'assainissement et d'eau dans la rue du 25 novembre à Didenheim, ainsi qu'une convention d'utilisation du domaine public pour la pose de bornes de collecte de TLC (Textiles / Linge de Maison et Chaussures). Une convention pour servitude de passage de réseau rue du Burn fut également validée.

En matière foncière, des acquisitions ont été décidées rue de Flaxlanden et rue de Mulhouse. Une cession de parcelle au lieudit Kahlberg a ensuite été validée, de même que le déclassement du domaine public et le classement dans le domaine privé du chemin rural au lieudit Kahlberg en vue d'une cession. Les élus ont ensuite procédé au débat sur le Projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) relatif au Plan Local d'Urbanisme.



Séance du 29 septembre à 19h

Cette séance fut tout d'abord consacrée aux affaires financières. Dans le cadre

de la création de la commune nouvelle de Brunstatt-Didenheim, les élus ont pris la décision d'harmoniser les abattements sur la taxe d'habitation et d'instituer la procédure d'intégration fiscale progressive pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties selon la durée maximale prévue par la loi. Les conseillers municipaux ont également décidé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation, et de supprimer l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties. Fut ensuite adopté le principe de la taxe d'aménagement au taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal de Brunstatt-Didenheim. Le Conseil Municipal a également fixé à 8 le coefficient applicable à la taxe communale sur la consommation finale d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2017. Puis, les élus ont statué dans le cadre de la demande de fonds de concours à m2A pour l'exercice 2016 en décidant d'affecter les crédits correspondants à la mise en accessibilité de l'Ecole Maternelle Camille Seguin. Furent également décidées l'attribution de l'indemnité de conseil au comptable public, la conclusion d'un contrat d'apprentissage et la conclusion d'une convention définissant les modalités de mise à disposition partielle d'un agent de m2A au profit de la Commune. Enfin, les conseillers municipaux ont validé le renouvellement de l'adhésion de la commune déléguée de Didenheim à la démarche de certification forestière P.E.F.C. et ont autorisé le versement d'une subvention au bénéfice de l'Union Nationale des Combattants, de l'association « La Petite Echarde » et de l'Association pour la Protection de l'Environnement.



Club house

Dans le domaine des affaires techniques, le Conseil Municipal a décidé l'implantation d'une antenne de radiotéléphonie Bouygues Telecom sur le terrain d'entraînement de football situé dans la zone sportive de Didenheim. Fut ensuite approuvé le rapport annuel 2015 du Syndicat Mixte d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin. Les élus ont également décidé d'acquérir le bâtiment «Club House » de l'AS Didenheim à l'euro symbolique, et ont validé une convention de servitude avec le réseau ErDF concernant l'alimentation électrique du bâtiment sis 225 Avenue d'Altkirch. Les conseillers municipaux ont ensuite approuvé la dénomination d'une voie piétonne en «Passage Joseph A. MUSLIN ».

En outre, le Conseil Municipal a validé une cession foncière au lieudit « Stiegelgaerten » ainsi que l'incorporation dans le domaine public de plusieurs parcelles rue des Raisins et rue du Gué. Enfin, fut décidée la désaffectation d'une partie du chemin rural lieudit « Burnenlaender », Avenue d'Altkirch, en vue d'une aliénation.



Passage Muslin



Antenne radiotéléphonie Bouygues télécom

Séance du 24 novembre à 19h

Le Conseil Municipal a pris acte du compte rendu des décisions prises par délégation concernant les commandes passées par les services municipaux durant la période du 11 juin au 11 novembre 2016.

Puis, les élus ont approuvé l'instauration du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel à compter du 1^{er} janvier 2017. Ils ont également autorisé l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables, décidé le versement d'une subvention dans le cadre des activités d'été 2016 et voté la signature d'une convention extra-scolaire et NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques) avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace.

Les conseillers municipaux ont ensuite validé un plan d'actions destiné à limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion dans certains bassins versants. A également été votée l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Orchestre d'Harmonie ainsi que la conclusion d'une convention de participation financière avec Les Archers de Saint-Georges. Les élus ont ensuite décidé l'octroi d'une subvention à l'Union Française pour la Santé bucco-dentaire du Haut-Rhin dans le cadre de la prévention de la carie dentaire dans les écoles maternelles, avant de fixer un tarif de location pour les locaux du périscolaire et de la salle Paul Meyer. Fut également votée la mise en place d'une sectorisation de la taxe d'aménagement dans la zone du Kahlberg dans le cadre de l'urbanisation de ce secteur.

En matière d'urbanisme, le Conseil



Municipal a approuvé les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Didenheim. Fut également approuvé le programme d'actions de l'Office National des Forêts en forêt communale de Didenheim pour l'année 2017, ainsi que le rapport annuel 2015 du service public d'eau potable. Une convention de partenariat pour la mise en place d'un abri dans le massif du SIFAM a ensuite été approuvée. Les élus ont ensuite attribué des noms de rues au domaine des Vallons Fleuris sur le territoire de Didenheim, avant de prendre acte du rapport d'activités 2015 de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) et de donner un avis favorable à l'adhésion de m2A au SIVOM de la région mulhousienne pour les missions de gestion des déchets. Ont également été désignés les délégués de la commune au sein du conseil communautaire de m2A.

Enfin, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à l'Agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin à compter du 1^{er} janvier 2017 et a voté une décision budgétaire modificative.





Chronique

de la petite école maternelle Camille Seguin
de Brunstatt

Pourquoi l'école maternelle de la rue Damberg, « l'école Damberg », « la petite école », devint-elle l'école « Camille Seguin » ?

Mme Jacqueline Kempf est directrice de l'école Damberg dès son ouverture en 1973. En 1992, lors de son départ à la retraite, elle propose, en accord avec le personnel enseignant et Monsieur Blum, maire de Brunstatt, de lui attribuer le nom de « Camille Seguin », peintre né le 25 mai 1867 à Mulhouse, mort le 26 mai 1952 à Brunstatt. Pendant plusieurs années, l'école organisa des kermesses. Au cours d'une collecte de lots, un tableau de ce peintre a été donné par des particuliers. L'idée de nommer l'école vient de là. Monsieur Blum mit le personnel de l'école en contact avec Madame Catherine Hueber-

Seguin, fille du peintre, demeurant à Brunstatt. Celle-ci, ravie, assista à la brève inauguration qui eut lieu en novembre 1992. Madame Hueber décéda l'année suivante. A cette même occasion une mosaïque créée par l'artiste Anne-Catherine Muller a été installée sur le mur extérieur de l'école.

Dans le hall d'entrée, une fresque représentant « l'arche de Noé » frappe le regard. Elle a été offerte par l'artiste mulhousienne Madame Weinzapfen (qui signe sous le nom de ZAE) pour remercier l'école d'avoir accepté sans hésitation l'inscription de son fils Julien, aveugle de naissance. Elle n'avait

jusque-là essuyé que des refus. Julien est actuellement organiste dans la région ; il anime parfois la messe à Sainte Odile de Brunstatt et à Sainte Marie, église du centre ville de Mulhouse.

Parlons du saule, situé dans la cour de l'école. Profitant de la « première année de l'arbre », le personnel de l'école demanda la plantation d'un arbre pour amener de l'ombre dans la cour de récréation. Ceci a été fait par les ouvriers communaux avec la participation active des enfants de l'école. Beaucoup plus tard, des parents inquiets et craignant une chute possible de leurs enfants heurtant une racine un peu trop apparente, demandèrent l'abattage de l'arbre. Il a été sauvé « in extremis » grâce à une levée de boucliers de défenseurs plaidant en faveur de sa survie.

Quelques spécificités de l'école.

Durant toutes les années d'exercice de l'école, les enfants ont participé à de nombreuses activités et sorties... Il est difficile de les citer toutes : marches dans les Vosges, petit train de la Doller, fermes pédagogiques dans le Sundgau, zoo, Ecomusée, expositions diverses à Mulhouse, nombreuses promenades chaque automne avec les enfants pour ramasser les fruits du châtaignier de la rue Koelbert, châtaignier qui existe toujours mais sur un terrain privé.

Il y eut longtemps une activité « jardinage » qui chaque année





Mme Keltz les enfants ont découvert la fabrication du jus de pommes en se rendant, toujours à pieds, jusqu'à Didenheim. Cette bonne « boisson bio » était mise en vente et les bénéfices étaient pour Quito. Ce soutien humanitaire cessa lorsque Mme Keltz prit sa retraite.

Depuis sa création l'école connut un personnel fidèle :

- Mme Jacqueline Kempf, directrice de 1973 à 1992,
- Mme Marie-Paule Keltz, son adjointe, qui prit la direction en 1992 jusqu'à son départ en retraite en 2005,
- Mme Martine Leduc, qui fut longtemps en complément de mi-temps de Mme Keltz, et prit la direction en 2008 jusqu'en 2014.

Entre temps l'évolution des effectifs et des nouveaux besoins entraîna la fermeture de la 2ème classe en 2010.

Mentionnons les deux fidèles aides maternelles, Mmes Marie-Louise Brisinger et Béatrice Jacquot, présentes dès 1973 ; elles prirent une part active à la bonne marche de l'école. Elles prirent leur retraite en 2003 et 2005, et furent remplacées par Mmes Evelyne Blech, Bernadette Glasser et Isabelle Arnold. N'oublions pas les personnes qui entretenirent l'école pendant de longues années, Mmes Wursteisen, Adam et Soudani.

Pour la petite histoire des écoles maternelles de Brunstatt, ajoutons que celle du Centre fut inaugurée en janvier 1960 avec l'ouverture d'une troisième classe de petits que Mme Kempf démarra alors avec dix inscrits !... On croit rêver. Par la suite, l'augmentation des effectifs entraîna l'ouverture d'une seconde école en 1973, la maternelle Damberg... la petite école « Camille Seguin » qui, en cette année 2015, ferme définitivement ses portes.

Jacqueline KEMPF et Marie-Paule KELTZ

débutait par la démarche des «grands» se rendant à la grainerie «Wentzel-Kirtz», rue Clémenceau à Brunstatt, pour chercher des semences.

Il y a eu de nombreux échanges avec diverses classes de correspondants. Ils ont permis de faire les vendanges à Hatstatt, Rosheim, de faire un voyage à Darney près d'Epinal pour rencontrer des enfants et des adolescents handicapés mentaux légers, ceux-ci venant passer une journée dans notre école l'année suivante. Une autre fois, nous faisons découvrir le plaisir d'un repas d'automne (avec du lard et des noix) aux enfants d'une école du nord de la France.

Tous les défilés carnavalesques, en costumes confectionnés par les enfants selon un thème, dans le quartier de l'école seule, puis plus tard avec les autres enfants des autres écoles de Brunstatt.

Et puis les visites aux personnes âgées de la résidence des Tilleuls pour Noël, Carnaval, fête des mères ; et sous l'impulsion de Mme Vogt, plusieurs «mamies» sont venues dans la «petite école» pour parler de leur jeunesse aux enfants attentifs et ravis.

Notons aussi la participation de l'école à la prestation «ARIA» d'abord appelée «CHANTE MAI» qui proposait aux écoles volontaires un même répertoire de chants (dont un en dialecte) et de rencontres en fin d'année pour le bonheur de chanter ensemble. C'est ainsi que rejoignant des enfants de Mulhouse, les deux classes se sont rendues, à pied (Eh oui ! A l'époque les enfants ne craignaient pas de marcher), jusqu'à la MMPA (Maison Médicalisée pour Personnes Agées) pour offrir un spectacle chantant aux personnes âgées.

Autres moments importants dans la vie de l'école, les fêtes de Noël. Les écoliers préparaient un spectacle pour les parents avec des chants, des danses et une crèche vivante, le sujet n'était pas tabou à l'époque ; une année même, c'est un enfant musulman qui avait joué le rôle de Joseph !

Durant de longues années, l'école a soutenu financièrement une école d'enfants des rues à Quito en Equateur, avec des échanges épistolaires et autres : toutes sortes d'activités ont été entreprises dans le cadre de la kermesse de l'école ainsi que de la kermesse des écoliers de Brunstatt et de la fête des rues. Avec



Il y a cent ans

l'église de Brunstatt était en flammes

Dans la nuit du 26 au 27 décembre 1916, pour des raisons non encore connues à ce jour, un violent incendie, visible de loin, se déclare, aux alentours de 2H00 du matin, dans les combles de l'église St-Georges.

Combattu avec de faibles moyens par le corps des sapeurs-pompiers local, privé de ses forces vives parties au front, aidé par la population, le feu se propage à une vitesse surprenante et embrase rapidement la toiture. La commune ne dispose pas encore du téléphone et quand les pompiers de Mulhouse arrivent, à 3h 30, ils assistent impuissants à l'effondrement, dans un immense fracas, de la poutre maîtresse de la charpente. Leur intervention consiste alors à éviter que le sinistre ne se propage aux maisons voisines toutes proches. L'incendie est à son apogée, l'intérieur de l'église se transforme en un gigantesque brasier où se consomment son orgue, ses cinq autels de style Louis XVI, sa chaire, ses confessionnaux, ses bancs et plancher en chêne, ses statues, ses nombreuses reliques dont celle de Ste-Odile et le légendaire «Wunderbare Blutstropfen Christi» de Willisau (1).

Quand l'incendie est enfin circonscrit, après six heures de lutte, il ne reste de l'église St-Georges qu'un clocher brûlé jusqu'au dernier étage sous les cloches, quatre murs noircis, la sacristie et un baptistère en grès (encore visible de nos jours à côté de la Maison Paroissiale).

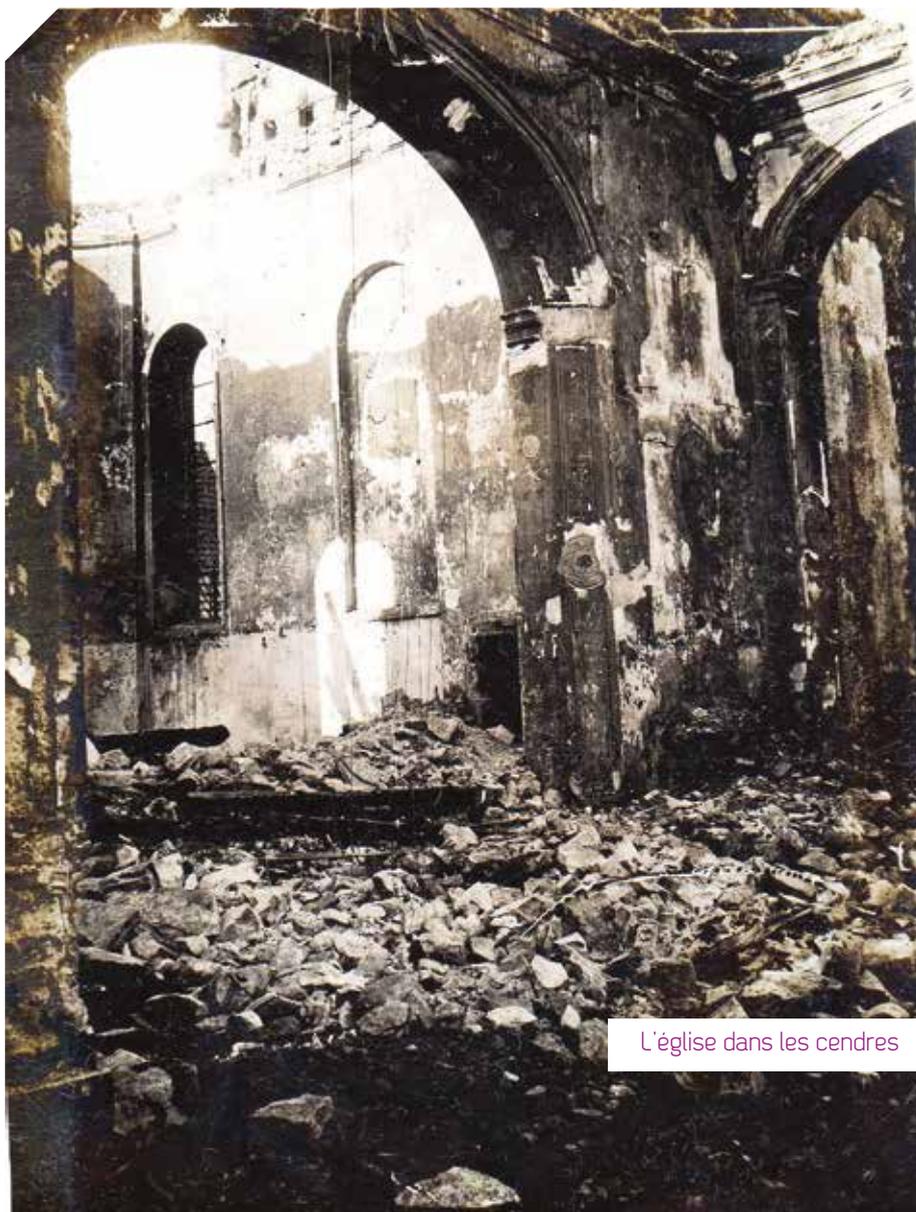
Une église qui se dégrade

Edifiée en 1786, pratiquement à l'emplacement d'une précédente église Ste-Catherine, devenue vétuste

et trop restreinte pour 1000 habitants, elle n'était ni un édifice d'art ni d'architecture. Elle a été agrandie de sept mètres et de deux transepts, en 1876, pour pallier un nouvel accroissement de la population. Construite au rabais, elle a mal résisté à la morsure au temps et au ravage de la guerre de 14-18.

Tristes lendemains

C'est avec une très grande émotion que les habitants de Brunstatt découvrent la destruction de leur église paroissiale si intimement liée à leur existence. Sous la houlette de leur chargé d'âmes, le Curé Emile Wurtz (1914-1927), la vie spirituelle se réorganise aussitôt. Le bâtiment



L'église dans les cendres



L'église provisoire

du Cercle Catholique, une vieille bâtisse au fond de la rue du Château, ancienne dépendance des seigneurs de Besenval, est transformée en église de secours. Sombre, vétuste, mal aérée, située à côté de la voie ferrée, avec une capacité de 500 places dont 100 assises, elle oblige le clergé à célébrer quatre messes dominicales qui sont perturbées par le passage des trains.

Ce provisoire dure huit ans car la restauration de l'église est un problème difficile à résoudre. Nous sommes dans l'après-guerre : matériaux et main-d'œuvre sont hors de prix, paroisse et commune sont pauvres.

Une église qui renaît à la vie

Après de nombreuses tractations quant à son emplacement, l'église St-Georges sera reconstruite sur ses anciens murs qui paraissent encore solides. Tandis que le curé Wurtz collecte des dons, la Commune adhère à la Société Coopérative de Reconstruction des bâtiments communaux et à la Société Coopérative des églises dévastées du Haut-Rhin.. Les premiers travaux, sous la direction de l'architecte Kirschacker, démarrent le 5 avril 1921 et durent jusqu'à la fin de l'année 1928. La découverte, pendant cette période, d'un labyrinthe

de fondations, de tombes anciennes (2) et d'une clé de voûte portant l'armoire des comtes de Thierstein, invite à conclure à la présence d'édifices antérieurs.

Le 12 Octobre 1924, Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, vient consacrer une église St-Georges qui paraît toute neuve. Transformée en véritable joyau, pour un coût total de 1.526.830 francs, elle permet aux habitants de Brunstatt d'oublier ces heures sombres de leur histoire.

Marie-Louise Kimm-Binder

(1) Goutte de sang tombé en 1392 d'un crucifix lors d'un sacrilège à Willisau (Suisse)

(2) Nobles - dont le petit François Victor Martin de Besenval (1760-1761) - et clergé étaient enterrés dans l'église

Sources : Festschrift bei Anlass der Konsekration der Pfarrkirche par le Curé Emile Wurtz

Y aller : Samedi 5 février de 10h00 à 18h30 et dimanche 6 février 2017 de 10h00 à 18h00 à la Cour des arts à Brunstatt : EXPOSITION relatant le sinistre des 26/27 décembre 1916 et l'histoire de l'église St-Georges.



Folie Flore 2016

La Commune de Brunstatt-Didenheim a participé pour la deuxième fois consécutive cet automne à l'édition Folie Flore 2016 au parc Exposition de Mulhouse.

Les organisateurs de cet événement ont fait appel au savoir-faire des services espaces verts des communes du Haut-Rhin pour créer un parcours de jardins aménagés autour d'un thème.

L'aménagement du jardin communal de Brunstatt-Didenheim s'est articulé autour de la fusion de nos deux communes. Les services techniques municipaux ont souhaité mettre en scène les éléments naturels et culturels qui identifient le mieux nos deux collectivités.

Les jardiniers du service espaces verts, sous impulsion de Joseph Durringer, ont créé un aménagement qui s'articule autour de la représentation de l'Ill et ses berges. En effet, ce cours d'eau se dessine par la mise en œuvre de bouteilles en plastique déchetées et par la plantation de roseaux en tige de fer et morceaux de cuivre qui s'inscrivent dans le thème du "recyclage" souhaité par le Parc EXPO. De part et d'autres de cette rivière artificielle, les éléments significatifs de nos deux territoires se dessinent au fur et à mesure de la découverte du plateau scénique.

Les services techniques ont souhaité faire apparaître le côté urbain et rural de notre collectivité à qui nous

laisserons aux lecteurs le plaisir de retrouver les items références dans la partie illustrée de cet article pour ceux qui n'ont pas pu les découvrir en "live" dans les allées de Folie Flore.

Ce jardin a été conçu et aménagé comme une scène de cinéma, de ce fait, il était important de faire apparaître des personnages. Ces derniers ont été sculptés et par M. Junod, artiste sur bois présent dans le département et viennent finaliser le cheminement de la fusion de nos deux communes.

C'est la mise en commun des moyens, des connaissances mais surtout la présence des enfants, femmes et hommes qui constituent l'âme de notre cité.





Travaux

Travaux de la Commune

Avenue d'Altkirch

Travaux de réfection du tronçon situé entre les carrefours giratoires Capitaine Hayem et Anciens combattants

Au courant de cet été, les pelleteuses ont pris possession d'une partie de l'artère départementale à la sortie du centre du village.

Cette réhabilitation était rendue nécessaire compte tenu des largeurs inadaptées des trottoirs et a permis d'apporter une réponse en matière de sécurité. Un plateau surélevé a été réalisé à la droite du carrefour avec la rue du Burn permettant de réduire la vitesse des automobilistes. Une fois les bordures de trottoirs déposées et implantées à une distance permettant un cheminement piétonnier confortable et sécurisé, les entreprises de voiries ont engagé le renouvellement du réseau d'éclairage public. Dans cette partie de voirie traitée, il sera installé des équipements d'éclairage en "led" qui garantiront un niveau d'éclairage et d'uniformité supérieur au dispositif actuel et qui engageront une réduction des consommations énergétiques sans altérer le niveau de confort et de sécurité.

La couche de roulement définitive de la chaussée a été réalisée à la fin du mois d'août avec une semaine d'avance sur le planning de travaux.

Cette maîtrise des délais a été obtenue grâce à un engagement des entreprises retenues pour cette opération délicate en situation de circulation maintenue alternée.



Renouvellement du réseau d'éclairage public

rue Arthur Ashe – à Brunstatt

La voirie départementale rd 433 – rue Arthur Ashe – permet le contournement du centre de Brunstatt depuis le Sud de la collectivité vers Didenheim ou vers le Chemin des Cordiers (voie Sud).

Après le passage du carrefour du collège Pierre Pflimlin, cette artère rentre dans sa partie en agglomération et la vitesse autorisée sur ce tronçon est limitée à 50 km/h.

La commune a lancé depuis deux ans un programme de travaux pour rendre plus urbain cette partie de voie de circulation qui passe par la réalisation actuelle d'une bande cyclable contigüe à la rue et par la modification du réseau d'éclairage public.

Les services municipaux ont remplacé les mâts d'éclairage par des équipements plus petits et ont complété l'installation par la pose d'un réseau parallèle au droit de la piste cyclable en voie d'achèvement.

Le dispositif d'éclairage basé sur une technologie "led" garantit une uniformité d'éclairage sur l'ensemble du tronçon, une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement (consommation + abaissement de puissance+ renouvellement des ampoules).

Le lotissement « la Terre Noire » y apporte une touche urbaine. Une diminution de la vitesse moyenne sur ce tronçon est observée.





Travaux de la Commune



Ecole Camille Seguin

mise en conformité de l'accessibilité

L'école maternelle Camille Seguin, située dans le quartier Damberg a été animée tout l'été par les allées et venues des entreprises du bâtiment et des travaux publics, missionnées pour la réalisation des travaux de mise en conformité «accessibilité».

En effet, le diagnostic PMR (Personnes à Mobilité réduite) avait relevé des accès non conformes à l'école et au local sanitaire, et notamment le constat d'un manque de cloisons de séparation des sanitaires filles et garçons dans l'enceinte de la pièce.

On peut maintenant accéder à l'école Camille Seguin, sous gestion de l'association Montessori – Mon école et moi – par une rampe d'accès métallique doublée par un escalier de quelques marches, pour les plus "sportifs". Cet équipement extérieur sera complété par un aménagement paysager composé de fleurs et d'arbres

venant ainsi finaliser un environnement végétal autour de l'école déjà bien garni.

Dans l'école, les membres de l'association ont entrepris un rafraichissement de l'ensemble des revêtements muraux des différentes salles de cours; la commune s'est, quant à elle, focalisée sur les sanitaires, qui nécessitaient une réhabilitation intégrale.

Un faux plafond doté d'un éclairage «led» vient agrémenter cet espace de vie obligatoire

et les cloisons de séparation permettront à nos chers «bambins» de faire un tour aux toilettes en toute discrétion.





Travaux de la Commune

Renouvellement du réseau d'eau potable et assainissement

rue de Dornach à Didenheim

Les rues de Dornach et du 25 novembre traversent le territoire de Didenheim du Sud en arrivant par le carrefour d'Hochstatt et relient au nord le boulevard urbain au niveau de la centrale thermique de l'Illberg.

Cette artère dessert des zones d'activités et de commerces ainsi qu'une partie d'habitations existantes nouvellement complétée par la création du "lotissement les Vallons Fleuris".

Le renouvellement du réseau d'eau potable de la partie située entre la centrale thermique et la rue du Jura a été réalisé il y a quelques années. Il s'agit maintenant de poursuivre cette opération de rénovation du réseau d'eau potable dans l'optique d'améliorer le niveau de pression de l'eau et le débit auprès des consommateurs.



L'objectif de la commune est de garantir un meilleur maillage du réseau pour assurer une continuité de distribution en cas de rupture ou incident sur ce dernier.

En parallèle, des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement vont être également réalisés sur ce tronçon. Cette mutualisation des opérations de terrassement entre deux concessionnaires publics (SIVOM et Ville de Mulhouse) permet de

réduire considérablement les coûts et la gêne occasionnée aux usagers de cette voie départementale en agglomération.

Cette opération de renouvellement des réseaux devra débuter au courant du mois de novembre et s'échelonnera jusqu'à la fin de l'année avec une incidence sur la circulation qui sera gérée par un alternat de feux tricolores de chantier.





Travaux de la Commune

Elagage de sécurité - arbre remarquable - Saule

rue de Brunstatt à Didenheim

Quand arrive l'automne, la végétation est à l'apogée de son épanouissement, les couronnes des arbres



illuminent les lisères de forêts et le chemin piétonnier le long de l'Ill, les haies débordent de vigueur et laissent éclater un monde de biodiversité.

Cependant, la Commune doit veiller à la surveillance de ce biotope et notamment lorsqu'il se situe en bordure de voie publique. Tel a été le cas pour le magnifique "saule pleureur", arbre remarquable à l'entrée du village de Didenheim en venant du pont Erbland. Il s'est avéré que plusieurs branches structurantes de l'arbre étaient fragilisées par leurs propres poids et pouvaient mettre en péril la stabilité de l'arbre mais également les usagers de la principale voie communale lors de la traversée de Didenheim.

Les services des espaces verts ont entrepris un élagage de sécurisation en coupant certaines branches charpentières sous la forme de "tête de chat" en réduisant d'un tiers la hauteur de l'arbre pour le bien de ce "vieux garçon".

Après l'hiver, et avec les chaleurs du printemps, ce saule devrait vite reprendre son élégance intemporelle et enchanter de sa splendeur l'entrée de notre village, coté Didenheim.

Travaux de voirie rue de la Forêt

Dans le précédent numéro de ce magazine, la commune avait communiqué sur les travaux de réfection de la rue de la Forêt à Didenheim. Cette opération de voirie devait se dérouler au courant de l'automne 2016.

La Commune a fait appel au sens civique et la patience des riverains de cette voie et a décalé à deux reprises la date de démarrage de ces travaux en vue d'obtenir une subvention de l'Etat. Ce dernier s'engagerait à soutenir l'économie locale avec une participation financière sur des projets de renouvellement urbain.

Le commencement des travaux ne pourra être validé qu'à partir du moment où la collectivité sera en possession d'une autorisation de démarrage des services de l'Etat; en tout état de cause, la commune s'est engagée à ne plus surseoir à cette réfection après l'échéance du 01 janvier 2017.

Une fois encore, la Commune remercie l'ensemble des riverains de la rue de la Forêt pour leurs sens de l'intérêt général et civique face à cette situation.





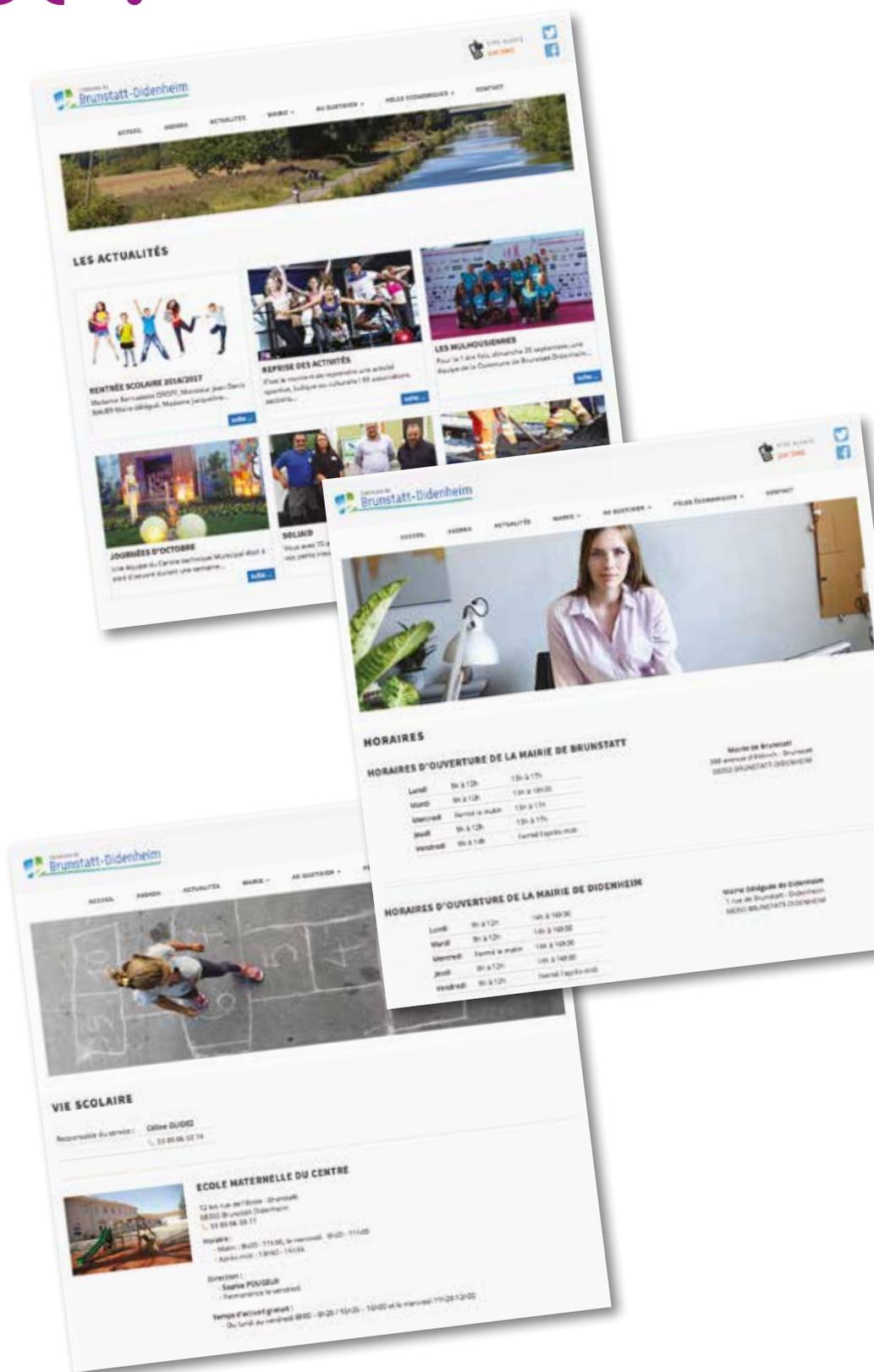
Nouveau site internet !

La commune de Brunstatt-Didenheim est ravie de vous proposer son tout nouveau site internet, élaboré par la société Atlantis, accessible à l'adresse suivante : www.brunstatt-didenheim.fr

Ce nouveau site possède une identité claire et propose une navigation aisée, intuitive et fonctionnelle. Vous y trouverez différents menus : accueil, agenda, actualités, mairie, au quotidien, pôles économiques et contact. Ces menus donnent eux-mêmes accès à plusieurs sous-menus dans lesquels vous pourrez trouver toutes les informations et tous les renseignements relatifs à notre nouvelle commune.

Grâce à ce nouvel outil de communication se voulant un lien quotidien entre une mairie et ses administrés, vous aurez accès 24h/24 à des informations pratiques, aux comptes rendus des réunions du Conseil Municipal, aux évènements à venir ou encore aux démarches administratives. Cette liste est bien entendu loin d'être exhaustive et nous vous laissons tout le loisir d'aller découvrir par vous-mêmes les nombreuses nouveautés agrémentant le site.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une excellente navigation sur www.brunstatt-didenheim.fr !



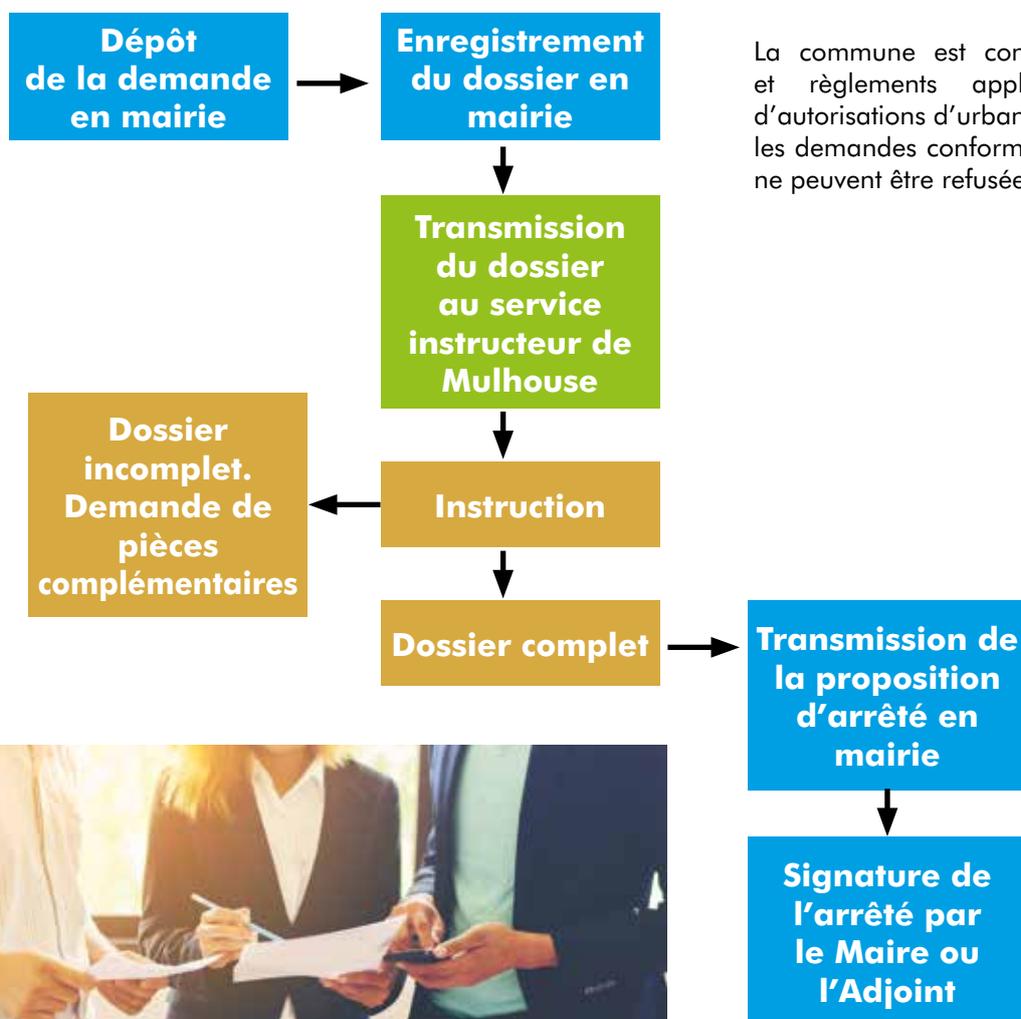


Urbanisme

Instruction

L'instruction des demandes de travaux depuis le 1^{er} juillet 2015

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les communes de plus de 10 000 habitants ou les communes appartenant à des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) de plus de 10 000 habitants ne peuvent plus bénéficier de la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. La commune de Brunstatt-Didenheim ne peut donc plus bénéficier des prestations de la DDT (Direction Départementale des Territoires). Une convention a été signée avec la ville de Mulhouse afin que la commune puisse profiter de l'expertise du service instructeur mulhousien. Voici comment se déroule l'instruction d'un dossier aboutissant à l'accord ou au refus de la demande de travaux.





Plan Local d'Urbanisme

(PLU) de Brunstatt

I. Qu'est-ce qu'un PLU ?

Il s'agit d'un document visant à définir la destination générale des sols. Il est le successeur du P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) qui est aujourd'hui en vigueur sur Brunstatt. Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles et lesquelles pourront accueillir de futurs lotissements. Il expose également à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) le projet politique de la municipalité pour la commune pour les 15 ans à venir. Le PLU doit également reprendre à son compte un certain nombre de normes imposées par des documents supérieurs dont notamment le SCOT (Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Mulhousienne).

La démarche de révision a été engagée, à la fois pour Brunstatt et pour Didenheim, avant la fusion des deux communes. La loi prévoit à cet effet que chaque procédure se poursuit jusqu'à son terme. Lorsqu'une révision sera nécessaire pour l'un des deux documents, une procédure globale sera alors engagée pour fusionner les deux PLU.

II. Le projet de la Municipalité pour Brunstatt

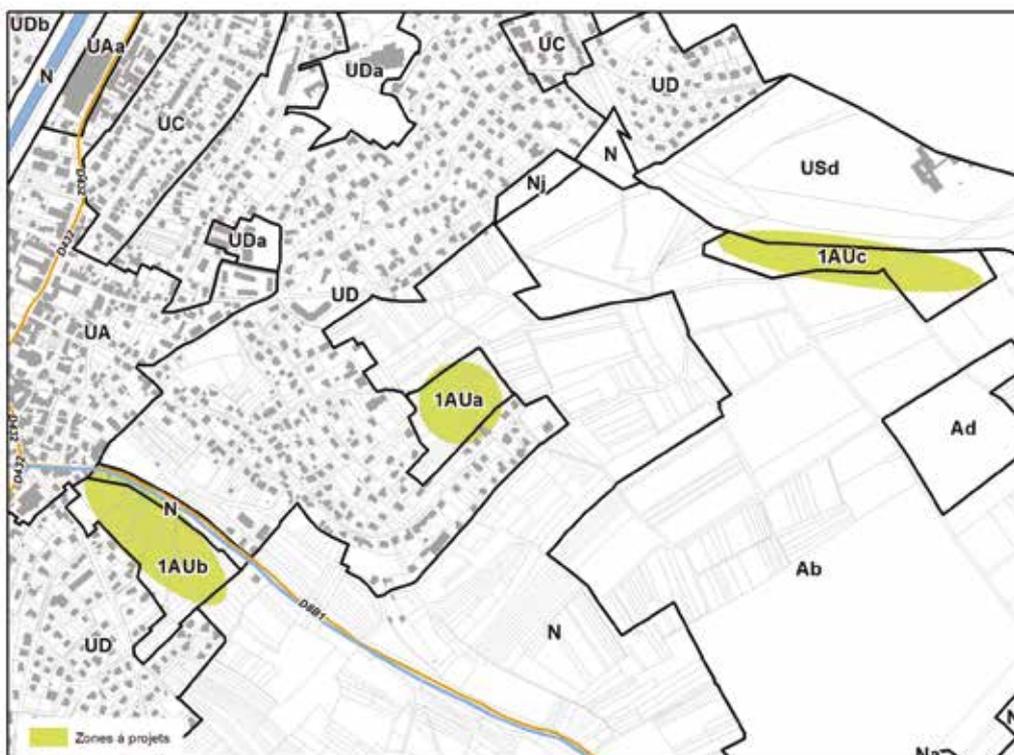
Le PADD de Brunstatt s'articule autour de trois grands axes :

1) La préservation des espaces naturels et agricoles

Le PADD définit pour ces espaces différentes orientations qui visent à protéger les forêts, les éléments qui participent à la biodiversité et à la beauté du paysage brunstatois, tout en préservant les terres agricoles et en prenant en compte les risques (inondation et coulées de boue).

2) Le développement urbain

La loi impose de limiter l'étalement urbain des communes et les encourage à densifier la partie déjà urbanisée. A cela s'ajoutent les prescriptions du SCOT de la Région Mulhousienne qui a alloué à chaque commune une certaine surface d'extension et une densité de construction à respecter. Par ailleurs, un effort doit être fourni afin que Brunstatt rattrape son déficit en logements sociaux, en envisageant des règles incitatives.



Version de travail
non définitive





(PLU) de Brunstatt

Le PLU doit également permettre le développement des équipements présents sur Brunstatt tels que l'hôpital, l'université et les équipements sportifs.

3) Le développement économique et les transports

L'avenue d'Altkirch constitue, notamment dans sa partie nord, une artère commerçante d'importance pour Brunstatt en termes de commerces de proximité. Le PLU doit permettre de conforter ce statut. Compte-tenu de la taille limitée de la zone d'activité de Brunstatt, le développement économique du futur sera lié avec le développement d'activités compatibles avec l'habitat. En termes de transports et de déplacements, l'objectif global est de favoriser les déplacements par transport en commun, co-voiturage ou circulations douces.

III. Le règlement et le zonage

Le zonage divise la commune en différents secteurs pour chacun desquels il existe un règlement spécifique. Il existe 4 grandes familles de zones :

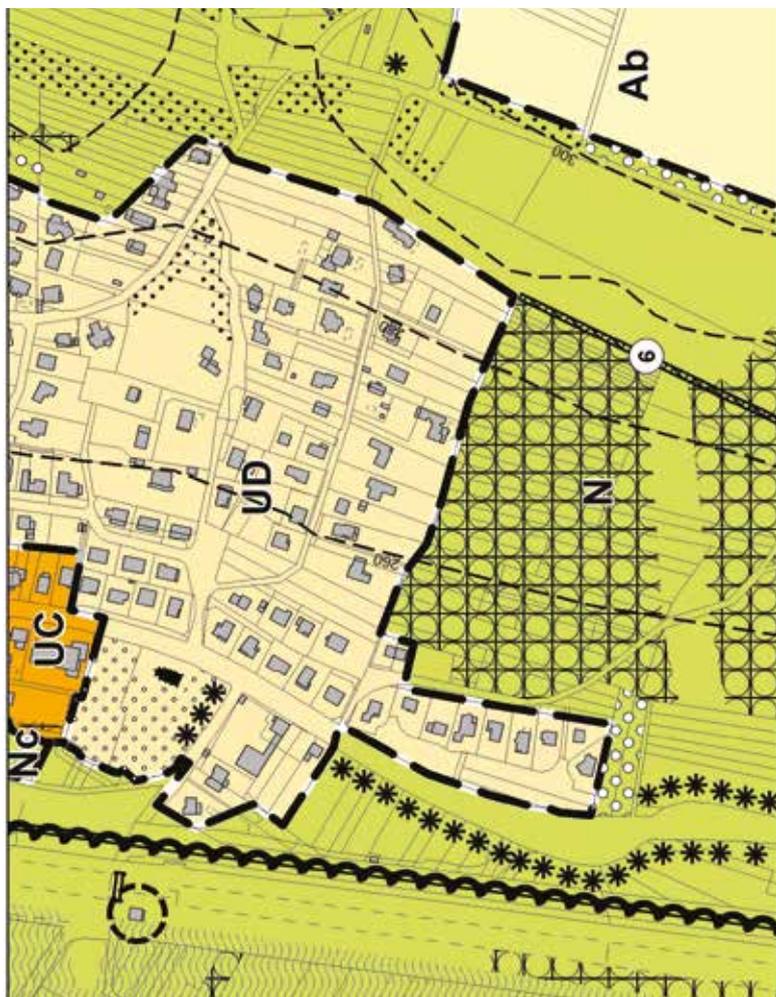
- La zone U (urbaine) qui couvre la partie déjà urbanisée de Brunstatt. Elle regroupe les zones dédiées à dominante habitat et codifiées (UA, UC, UD), à l'activité économique (UE) et aux équipements tels que l'hôpital et l'université (US.)
- La zone AU (à urbaniser) qui correspond aux secteurs où seront créés les nouveaux quartiers de Brunstatt : à proximité de l'hôpital, au Kahlberg et sur le coteau de la rue du 19^{ème} Dragon.
- La zone A (agricole) permet l'exploitation agricole et forestière ainsi que dans certaines zones précises la construction de bâtiments agricoles.
- La zone N (naturelle) est inconstructible. Elle permet de préserver les paysages, les boisements et les continuités écologiques.

Le règlement définit pour chaque zones des normes en matière de hauteur des bâtiments, de recul par aux limites et d'emprise des constructions sur le terrain. Ces règles déterminent le gabarit maximal dans lequel doit s'inscrire toute construction. Les lois Grenelle et ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) incitent notamment à la densification des secteurs bâtis. Ainsi, tout demandeur aura la possibilité de construire plus sur son terrain que ce que permettent actuellement les règles du POS.

Version de travail
non définitive

La suite de la procédure

- Le 08 décembre dernier s'est tenu une réunion publique présentant le projet de PLU aux Brunstattois.
- Janvier 2017, le Conseil Municipal arrêtera le projet de PLU avant de le soumettre pour avis aux différentes administrations.
- Printemps 2017, le PLU arrêté sera mis à l'enquête publique où chacun pourra donner son avis sur le dossier.
- Été 2017, le Conseil Municipal approuvera le PLU après d'éventuelles modifications suites aux remarques issues de la consultation des administrations et du public. Il remplacera officiellement le POS et les nouvelles règles seront applicables.





*Bonnes
Fêtes
Et
Meilleurs
Vœux
2017*



Des hommes et des femmes

... à votre service

Secrétariat Général



ALLENBACH Bruno
Directeur Général
des Services



SCHERLEN Laurent
Adjoint au Directeur
Général des Services



GALLAND Nathalie



MULLER Brigitte



VEDRENNE Eric

Etat Civil - Formalités Administrative Elections - Cimetière

Brunstatt



SCHMITT Myriam
Responsable



DUSSOURD Peggy

Didenheim



BERINGER Pascale

Comptabilité Finances Personnel



HURTH Claudie



FLURY Véronique

Communication Ecoles - Affaires Culturelles



GUIDEZ Céline
Responsable

Service Social



BACH Maggy
Responsable

Enseignement Aide Maternelle

Ecole Maternelle Les Castors



FISCHER Frédérique



WICKER Christine

Ecole Maternelle Centre



ARNOLD Isabelle



BLECH Evelyne



GAUGLER Christiane



GLASSER
Marie-Bernadette



FELTEN Christine



AMAND Christiane



emmes...

Services Techniques



PEREIRA Jean-Paul
Responsable



OSWALD Pascale



SOURD Jocelyne



JAEG Estelle



KAUFMANN Elisabeth

Centre Technique Municipal

Pôle Bâtiment



FISCHER Christophe
Responsable

Bâtiments



RUST Jean-Marie



FERRARO Lucas



VALLAT Arnaud



WOJDA Anthony
+ Soliaid

Concierges



CONVERS Ghislain
Espace St.-Georges



DELORME Jean-Jacques
Salle Municipale des
Sports + Soliaid

Electricité



SCHMITT Alain



FEHR Olivier



VEAU Patrice

Maçonnerie Bâtiments



BILL Robert



PATRICK Maillot

Peintre



TSCHEULIN Alain



BABIC Boban

Sanitaire Serrurerie



SCHMITT Hubert



Des hommes et des femmes... ... à votre service

Pôle Voirie



DIFFOR Ludovic
Responsable

Espaces verts



DIRRINGER Joseph



BOERNER François



KIBLER Emmanuelle
+ Soliaid

Espaces verts



ROSENKRANZ Gilles



SCHMITT Julien



VINCENT Gérald



WALTER Emmanuelle

Maçonnerie/Voirie



GUEDES Carlos



FISCHER Jeremy



WEISS Jean-Yves

Mécanique



BRISINGER Bernard



MORITZ Philippe

Propreté urbaine



BOUDJELLAL Tayeb

Personnel d'entretien et de services



BOUDJELLAL Hadda



DASCALESCU Veta



DELORME Lydie

Personnel d'entretien et de services



FELLMANN Martine



FRIEH Marie-Serge



GAUGLER
Marie-France



KIBLER Carine



ROUX Nathalie



SOUDANI Martine



STOICHEFF Véronique



Recettes de Noël

Velouté de shiitaké

Ingrédients

(pour 4 personnes) :

- 300 g de shiitaké que vous trouverez au marché de Brunstatt
- 2 échalotes
- 30 g de beurre
- 1 cuillère à soupe de maïzena
- 1 cuillère à soupe de Madère
- 75 cl de bouillon de poule
- 25cl de crème fraîche
- 2 jaunes d'oeufs battus
- ciboulette

Préparation de la recette :

Nettoyer puis émincer 300 g de shiitaké. Hacher les, faites les revenir avec 2 échalotes dans 30 g de beurre. Saupoudrer avec 1 cuillère à soupe de maïzena, faites cuire 1 min, mouiller avec 1 cuillère à soupe de Madère et 75 cL de bouillon de poule, laissez mijoter 15 min, mixez, puis ajoutez 25 cL de crème fraîche, salez et poivrez. Portez à ébullition, laissez frémir 5 min puis ajoutez 2 jaunes d'œufs. Servir chaud avec de la ciboulette.

Patrick VOGT
Adjoint au Maire
Chargé de Communication



Gateau aux carottes

Ingrédients :

- 200 g carotte
- 200 g amande
- 200 g sucre
- 5 œufs
- Un peu d'écorce de citron
- ½ paquet de levure
- 2-3 cuillères à soupe de farine
- 1-2 cuillères à soupe de kirsch ou jus de citron

Préparation de la recette :

Mélanger les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Y ajouter les carottes râpées, les amandes râpées, la farine, l'écorce de citron, le kirsch ou le jus de citron. Monter les blancs en neige et les rajouter délicatement au mélange. Mettre au four moyen durant 45 min.

Aline SHARIFI-TAFRESHI
Conseillère Municipale

Apéritif Bourguignon

des croustillantes gougères autour d'un verre de Chablis

Ingrédients pour six personnes :

- 50 g de gruyère ou comté en morceaux
- 150 g de gruyère ou comté râpé
- 75 g de beurre
- 1 verre ½ de farine
- 1 verre ½ d'eau
- 3 œufs
- ½ cuillère à café de sel

Préparation de la recette :

Dans une casserole, faites chauffer un verre ½ d'eau avec le sel, le beurre en morceaux. Dès que le beurre est fondu, retirez la casserole du feu. Jetez-y la farine d'un seul coup. Mélanger et reporter sur le feu. Remuez énergiquement avec une cuillère en bois jusqu'à ce que la pâte n'adhère plus à la casserole ni à la

cuillère. Retirez du feu une seconde fois et ajouter les œufs un à un, en battant énergiquement la pâte. Incorporer les 150 g de fromage râpé.

Allumer le four (soles et non chaleur tournante) à 210°C (thermostat 7).

Disposer à la cuillère la pâte en petits tas sur une feuille de papier de cuisson placée sur votre tourtière. Placer au sommet de chaque tas, deux ou trois petits dés de gruyère ou de comté. Enfourner votre tourtière à 210°C pendant 20 min environ (elles doivent gonflées) puis réduisez la température à 180°C (thermostat 5) et continuez la cuisson encore 20 à 25 min. Elles doivent être bien dorées.

La gougère se consomme aussi bien froide que chaude, mais c'est tiède qu'elle est la meilleure !

Gwenaëlle TROUVE
Conseillère Municipale

Velouté de potiron, crème fouettée à la noisette

Ingrédients : - 1,5 kg de potiron - 50 g de beurre - 1 cube de bouillon de volaille ou de bœuf - 1 L de crème liquide - Sel fin, poivre du moulin - La crème fouettée : 15 cL de crème liquide bien froide, 30 g de noisettes entières, quelques feuilles de coriandre.

Préparation de la recette :

Epluchez le potiron et retirez-en les pépins. Coupez-les en gros dés. Faites-les revenir avec le beurre dans un grand faitout pendant cinq bonnes minutes, jusqu'à ce qu'ils commencent à dorer. Couvrez d'eau et ajoutez le cube de bouillon. Poivrez et salez prudemment à cause du cube de bouillon. Laissez cuire à frémissement jusqu'à ce que le potiron soit tendre. Piquez un dé de potiron avec la pointe d'un couteau : celle-ci doit le traverser. Mixez le potiron avec le bouillon. Ajoutez la crème, mélangez, goûtez et rectifiez l'assaisonnement. Laissez cuire sur feu très doux, sans bouillir, pendant encore 5 minutes pour développer les arômes. Fouettez la crème jusqu'à ce qu'elle soit ferme et légère. A l'aide d'une spatule, incorporez la coriandre hachée et les noisettes concassées. Versez le velouté de potiron dans les bols. Déposez sur chaque bol une généreuse cuillère à soupe de crème fouettée à la noisette. Entourez d'un trait d'huile d'olive.

Jacqueline MEISTER
Adjointe au Maire - Chargée des Affaires Scolaires





La vie au village

Le Concert de Gala

L'Orchestre d'Harmonie de Brunstatt-Didenheim a donné son concert de gala à l'Eglise Saint-Georges le 5 juin dernier. Sous la houlette de Madame Solange Schildknecht, la première partie du concert fut assurée par l'orchestre junior et cordes de l'Ecole de Musique Centre et de Théâtre de Brunstatt-Didenheim. Après l'entracte, l'Orchestre d'Harmonie, sous la direction de Monsieur Joseph Lallo, a pris le relais pour un concert réussi de bout en bout !



La pièce de théâtre « Tailleur pour Dames »

Le dimanche 12 juin, la Compagnie des Disciples de Bacchus a donné une représentation de la pièce de théâtre « Tailleurs pour Dames » à l'Espace Saint-Georges, à l'initiative de l'association Prendre et Vivre son Temps. Cette comédie de Georges Feydeau, classique du théâtre de boulevard, a remporté un grand succès. A l'entracte, pâtisseries maison ainsi que boissons chaudes et froides étaient au rendez-vous.

La remise des dictionnaires

Le 30 juin, les élèves de CM2 de l'Ecole Elémentaire Jacques Prévert et du Château Besenval ont reçu un dictionnaire pour marquer

leur passage en 6^{ième}. Madame le Maire, Monsieur Jean-Denis Bauer, le directeur de l'Ecole Elémentaire Christian Sutter, ainsi que de nombreux parents étaient présents lors de cet évènement symbolique au cours duquel les élèves ont tourné la page du cycle primaire.

Le départ des enseignants

Le 30 juin, les enseignants mutés ont été remerciés comme chaque année par Madame le Maire et se sont vus remettre un présent pour leur départ (un bouquet de fleurs pour les dames et une bouteille de vin pour les messieurs). Bonne route à eux !



La vie au village

L'inauguration d'un plafond acoustique et d'un auvent à l'Ecole Maternelle du Centre

Un nouveau plafond acoustique dans la salle de motricité et un auvent extérieur ont été inaugurés à l'Ecole Maternelle du Centre. A cette occasion, les élèves ont interprété trois chansons en présence de Madame le Maire, Messieurs Jean-Denis Bauer et Christian Vogt, Maires délégués, Monsieur Bruno Allenbach, Directeur Général des Services, ainsi qu'une partie des services techniques de la mairie.



La Fête des Rues

Le dimanche 18 septembre s'est déroulée la Fête des Rues, manifestation phare et évènement incontournable de la vie de notre village. Bravant la pluie, les visiteurs ont ainsi pu profiter du traditionnel marché aux puces, mais également des différents artisans venus présenter des métiers d'autrefois (sabotier, vannier, remouleur, fabrication d'essis bois, tailleur de pierres, dentelle sur bois, etc...).





La vie au village



La Marche du Cœur

La Marche du Cœur, organisée par la Caisse du Crédit Mutuel Porte du Sundgau, s'est déroulée de samedi 1^{er} octobre de 10h à 16h. Le parcours pédestre de 3 km, au départ de l'Espace Saint-Georges, a permis à chaque participant de faire profiter l'association de son choix d'un don de 2 € par tour de circuit, le même montant étant versé par le Crédit Mutuel à l'association L'Orée (Organisme de Recherche sur l'Enfant et son Environnement). Ce sont ainsi 1 160 tours qui ont été effectués par les marcheurs qui ont bravé la pluie pour la bonne cause !

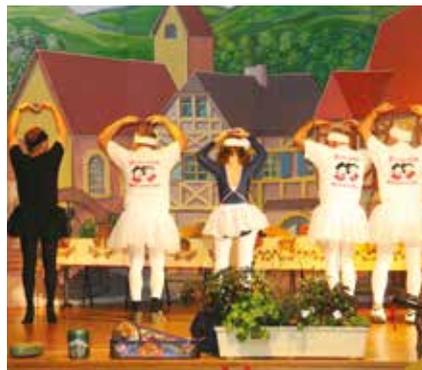
Les Journées Nationales de la Céramique et les Tables d'Artistes

Les 14, 15 et 16 octobre, la Cour des Arts et le collectif « Prochain arrêt la Terre » ont présenté les « Tables d'Artistes » ainsi que « Les Journées Nationales de la Céramique ». De nombreuses démonstrations ainsi que la possibilité de participer à la création d'une œuvre collective ont ainsi été proposées au public.



Soirée Alsacienne

La Soirée Alsacienne « E Frierhohr Fer Unseri Sproch » s'est déroulée le 14 octobre dernier dans l'enceinte de l'Espace Saint-Georges. Les spectateurs ont passé une excellente soirée marquée du sceau de l'humour grâce à la troupe des Lustiga Wetz Knuppa, sous la houlette de Huguette DURR en maître de cérémonie de la soirée.

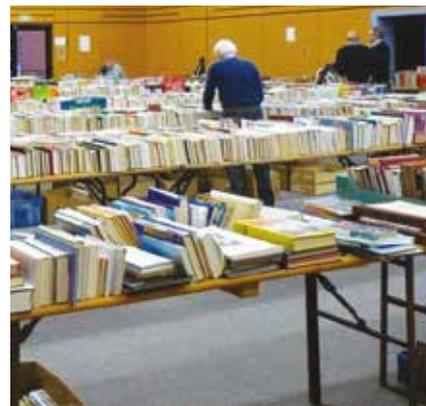


L'exposition « Vie et Patrimoine »

La 16^{ième} exposition de l'Association « Vie et Patrimoine » s'est déroulée le 15 octobre et était consacrée aux maires et quartiers de Didenheim. Cette exposition d'une grande richesse historique a permis de constater l'évolution urbanistique de Didenheim. L'Ecole « La Sirène de l'III » a par ailleurs fourni de nombreux dessins d'élèves qui étaient exposés dans le cadre de cette exposition.

Livres pour Tous

La section Sport pour Tous du Cercle Sportif Saint-Georges a organisé sa traditionnelle opération « Livres pour Tous » les 5 et 6 novembre dans l'enceinte de la salle d'activités. Une nouvelle occasion pour les amateurs de lecture de dénicher le ou les livres manquants à leur collection !



La vie au village



La commémoration de l'Armistice

Le vendredi 11 novembre fut commémoré sur le ban de Didenheim le 98^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. L'office religieux fut célébré par l'Abbé ADLER à l'église Saint-Gall, suivi du rassemblement au Monument aux Morts à côté de l'église. A l'issue de la manifestation, un vin d'honneur a été servi dans l'enceinte de la caserne des Sapeurs-Pompiers.



Le repas Choucroute

Le 13 novembre, l'Association «Georgia» et Les «Paroisses de Brunstatt» ont organisé leur repas choucroute dans l'enceinte de l'Espace Saint-Georges. Le menu était composé d'un potage, de la traditionnelle choucroute, de fromages, d'un dessert et d'un café. Une animation musicale ainsi que l'incontournable tombola dotée de nombreux lots ont agrémenté cet événement.



La vente de Noël Fil d'Argent

Le 26 novembre, la section Fil d'Argent de l'Association « Prendre et Vivre son Temps » a organisé sa vente de Noël au Foyer-Restaurant de la résidence « Les Tilleuls ». Les bénéfices de cette vente ont été reversés à diverses associations : Paroisses de Brunstatt, Centre d'Hématologie du Dr Hénon, Association de Chiens Guides d'Aveugles, Caritas Mulhouse.



La pièce de théâtre « Le Capitaine Fracasse »

Le samedi 26 novembre, l'Association « Prendre et Vivre son Temps » a organisé une soirée placée sous le signe du théâtre avec la pièce « Le Capitaine Fracasse », présentée à l'Espace Saint-Georges par l'Association Culturelle de Magstatt-le-Bas. L'occasion d'assister à un spectacle qui a ravi petits et grands grâce à d'excellents comédiens, une histoire de cape et d'épée et de sublimes costumes.



La Banque Alimentaire

Les 25 et 26 novembre s'est déroulée la collecte annuelle de la Banque Alimentaire dans de nombreux supermarchés de l'agglomération mulhousienne, comme dans le reste du Haut-Rhin. A cette occasion, ce sont près de 6 tonnes de denrées qui ont été récoltées sur le ban communal de Brunstatt-Didenheim.



La rentrée des classes

La commune nouvelle de Brunstatt-Didenheim compte 5 écoles : l'École Élémentaire Jacques Prévert, l'École Élémentaire du Château Besenval, l'École Élémentaire « La Sirène de l'Ill », l'École Maternelle du Centre et l'École Maternelle « Les Castors ».

Se rajoute à ces 5 écoles l'établissement scolaire « Mon Ecole et Moi », situé dans les locaux de l'ancienne Ecole Maternelle Camille Seguin.

Les écoles élémentaires totalisent 364 élèves à la rentrée de septembre 2016.

L'École Maternelle Centre compte quant à elle 158 élèves et l'École Maternelle « Les Castors » 47 élèves.

Les écoles de notre commune comptabilisent donc 569 élèves à la rentrée 2016

Les données financières, c'est à dire les crédits de fonctionnement et d'investissement accordés aux 3 établissements scolaires en 2016 s'élèvent à 187 500 €.

Comme chaque année scolaire, un gilet de sécurité a été remis à la

rentrée aux élèves scolarisés en première année de maternelle et au CP dans les écoles de notre commune. Rappelons à nouveau qu'il en va de la responsabilité de tous, élus, enseignants et parents, de veiller à ce que nos enfants portent ces gilets tous les jours, pour assurer leur sécurité.

Ecole élémentaire Jacques Prévert & du Château Besenval



1 - M. Braunschweig Serge, Maître

2 - Mme Gettling Nelly, CE1-CE2

3 - Mme Cressati Nadine, CE2

4 - Mme Clivio Catherine, CP, CE1

5 - Mme Ehrart Gisèle, Psychologue scolaire

6 - Mme Basso Valérie, CM1

7 - Mme Malherbes Chloé, EVC

8 - Mme Laurette Hélène, Décharge Direction, CM2

9 - M. Jaegly Eric, CP, CE1

10 - Mme Schalinski Liesa, CM1, CM2, Bilingue Français

11 - Mme Guenegues Aline, CM1, CM2, Bilingue Allemand

12 - M. Sutter Christian, Directeur, CM2

13 - Mme Cholley-Gilg Vanessa, CM1-CM2

14 - Mme Lamboley Céline, ZIL

15 - Mme Zimmermann Caroline, CP, CE1, CE2, Bilingue Français

16 - Mme Schittly Géraldine

17 - Mme Schillinger Claire, CP, CE1, CE2, Bilingue Allemand



Ecole maternelle Centre

- | | |
|--|--|
| <p>1 - Mme Rolland Catherine
Moyens, Grands</p> <p>2 - Mme Bertrand Marie-Hélène
Bilingue Français - Petits, Moyens,
Grands</p> <p>3 - Mme Gornik Pascale
Petits, Moyens</p> | <p>4 - Mme Stocker Nathalie : Bilingue
Allemand, Petits, Moyens, Grands</p> <p>5 - Mme Lagrange Marie-Christine
Grands, Décharge Direction vendredi</p> <p>6 - Mme Pougeux Sophie - Directrice
Grands</p> <p>7 - M. Fey Laurent - Petits, Moyens</p> |
|--|--|

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, un temps d'accueil gratuit est organisé de la manière suivante à l'École Maternelle du Centre et à l'École Élémentaire Jacques Prévert et du Château Besenval : du lundi au vendredi de 8h00 à 8h20 et de 15h35 à 16h00 sauf le mercredi de 11h20 à 12h00.

Par ailleurs, les NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives) sont organisées à l'École Maternelle « Les Castors » du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 15h15 à 16h et à l'École Élémentaire « La Sirène de l'III » du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 15h25 à 16h00.

Enfin, le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien des Elèves en Difficulté) concerne les écoles Prévert et Besenval. Le but du RASED est de remédier aux difficultés scolaires que peuvent rencontrer certains élèves.



Ecole maternelle Les Castors

- Mme Humbert Maria - Directrice Moyens, Grands
M. Margotton Yves - Petits, Moyens



Ecole Primaire La Sirène de l'III

- 1 - M. Basso Christophe - CE2, CM1
2 - Mme Terrasson Virginie - CE1, CE2
3 - Mme Viutti Christelle - CM2
4 - Mme Dickele Morgane - Décharge direction le lundi, CP
5 - Mme Boileau Joëlle - Directrice, CP



Environnement

Le Blaireau, un animal discret de la faune locale

Avez-vous déjà vu ce beau mammifère, bas sur pattes, de 70 à 80 cm de long et pesant 8 à 12 kg, qui habite nos collines ? Peu de chance de le rencontrer lors de vos promenades car c'est un animal nocturne, crépusculaire.



Le blaireau (*Meles meles*) est très reconnaissable aux bandes longitudinales noires qu'il porte sur son museau blanc. (Photo Ian McIntosh)

Un grand terrassier qui creuse, avec ses griffes, ses terriers dans les talus forestiers ou buissonneux de nos sols loessiques. Les terriers comportent des galeries d'une vingtaine de centimètres de large, de 10 à 20 mètres de long, avec des chambres tapissées de feuilles. Il y a 3 à 10 entrées, séparées d'une dizaine de mètres, précédées de monticules de déblais.

Le blaireau a une mauvaise vue, mais une ouïe fine et surtout un très bon odorat.

Il est très propre, les crottes sont déposées dans des trous ouverts (« pots »). Il vit en clan de 5 à 12 individus par terrier, celui-ci étant habité pendant des décennies. Y sont acceptés des « immigrés » tels le renard ou le lièvre ! Très prudent, avant de sortir un à un, le premier pointe son nez longtemps pour s'assurer qu'il n'y a pas de présence étrangère. Une fois dehors, avant de partir à la chasse, commence une longue séance d'épouillage, mutuel fréquemment.

L'animal ne va jamais pulluler : une seule portée l'an, de 1 à 5 petits vers février ; il vit environ 12 ans. Sa nourriture comporte lombrics, vers blancs, insectes,

campagnols, taupes, œufs, bulbes, framboises et aussi céréales comme le maïs avant maturité. Les faibles dégâts dans les cultures n'ont rien à voir avec ceux causés par les sangliers.

Est-ce pour cette raison que, dans certaines régions, le blaireau est piégé ou chassé par « déterrage », de façon particulièrement cruelle, avec bêches, chiens dressés, pinces métalliques ? Les effectifs de l'espèce sont plutôt en diminution ; pourtant le blaireau est toujours classé « espèce nuisible » (donc il est chassable), alors qu'il contribue lui-même à l'élimination de nuisibles.

A Brunstatt, de nombreux terriers sont visibles par exemple dans les boisements du Finsterwald (haut du Damberg) et du Lusberg. A Didenheim, sous le Langholz (Gallenhoelzchen).



Terrier de blaireau dans le bois du Finsterwald à Brunstatt (photo Gustave Stahl)

Respectons-les animaux sauvages, laissons les vivre tout près de chez nous !

Groupe Brunstatt Environnement



Arbo Nature Mulhouse

et Environs à votre service...

Internet c'est bien, la pratique sur le terrain c'est mieux ! Les connaissances indispensables pour une bonne maîtrise de votre jardin d'ornement, verger, potager etc. ne peuvent être acquises qu'avec des femmes et des hommes de terrain expérimentés et amoureux de la nature.

Nos propositions adaptées à vos attentes :

- Envisagez-vous de planter des arbres fruitiers ?
 - Vous avez la possibilité de créer un verger piéton à hauteur d'homme ou une haie fruitière à la place d'une bête et inutile haie de thuya par exemple...
- Valorisez votre production
 - Notre station de jus de pomme vous accueille et vous permet de récupérer votre propre jus.
 - De même notre alambic vous servira à distiller un schnaps (eau de vie) bio et de qualité comme tout le reste.
- Conférences spécialisées
 - Créer et entretenir un potager bio et productif même sur des petites surfaces c'est possible !
 - Envie de planter et de tailler des arbustes d'ornement adaptés à votre situation géographique ? Pourquoi ne pas devenir votre propre paysagiste ?



- Point fort
 - Notre marché aux végétaux le samedi 29 avril 2017 vous permettra d'acquérir divers plants (légumes, fruits, fleurs, arbustes etc.) bio et cultivés par nos membres ainsi que des produits artisanaux du terroir (miel, confitures, sirops etc.).
- Balade botanique
 - Des « mauvaises herbes » dans votre jardin ? Pas si mauvaises que ça ! Partons à la découverte de ces belles sauvages comestibles ou médicinales qui pourraient bien vous surprendre.



Avez-vous comme objectif de nourrir sainement votre famille et de faire de substantielles économies ? Nous pouvons répondre à cet objectif.

Rejoignez nous !

Arbo Nature Mulhouse et Environs

arbonature@neuf.fr



Retrouvez-nous aussi sur :
Arbo Nature Mulhouse & environs

Président :
Gilbert Mislin
03.69.77.14.70





Les Marchés de Noël

Premier « NOËL AU VILLAGE » réussi

Pour une première, Michel BUESSLER, le Président de l'Association « Vie et Patrimoine » de Didenheim, ne peut être que satisfait.

Dès l'ouverture à 10h, les premiers visiteurs étaient déjà présents pour admirer l'artisanat exposé et faire leurs premiers achats de Noël.

Car les exposants de Brunstatt-Didenheim se sont donnés de la peine à présenter leur plus belles réalisations pour ce marché de Noël.

On avait le choix entre des objets travaillés dans le bois, des hôtels d'insectes, des cartes de vœux, de multiples décorations de Noël dans toutes les matières possibles et surtout en tissus, de superbes couronnes de l'Avent et même du miel.

Tout ceci dans une ambiance de Noël avec une odeur de vin et de jus de pommes chauds. Pour l'occasion, l'Association proposait également des « manalas » tout au long de la journée. Un stand de bricolage tenu par Adrien GROSS, un enfant de la commune, permet-

tait aux enfants de fabriquer eux-mêmes des petites décorations de Noël.

Dans la soirée, les enfants de l'école La Sirène de l'III de Didenheim, sous la direction de Joëlle Boileau, ont rehaussé cette manifestation par des chants de Noël devant un public enthousiaste. Couronnement de la journée : la venue de St. Nicolas pour une distribution de friandises à tous les enfants présents.

En fin de journée, 3 sapins décorés par les élèves de l'école maternelle et CP de Didenheim et un quatrième paré « à l'ancienne » par les membres de Fils et Tissus représentaient les lots de la tombola.

Cette première fut une réussite complète et tous les exposants et visiteurs pourrons se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition de « Noël au village ».





La Cour des Arts a accueilli les 2, 3 et 4 décembre derniers dans un décor féérique le désormais incontournable marché de Noël. S'inscrivant comme un évènement phare de la fin de l'année, « La Magie de Noël » a regroupé 22 exposants régionaux. Les nombreux visiteurs ont ainsi pu profiter des stands de savon artisanal, de soie, de couronnes en bois, de supports en argile pour huiles essentielles, de crèches de Noël, d'objets en verre, de bijoux elfiques, de chapeaux ou encore de photophores en porcelaine blanche. La variété, la beauté et la richesse des différentes expositions ont ainsi permis à chacun de trouver son bonheur ! Sans oublier bien sûr les indispensables tartes flambées proposées cette année encore par l'Amicale du Personnel Communal de Brunstatt-Didenheim ! Par ailleurs, le mercredi 30 novembre fut dédié aux contes pour enfants, animés par Madame Isabelle Schuffenecker, l'occasion pour nos chères têtes blondes de s'évader dans des mondes imaginaires... Ajoutez à cela du vin chaud, des pâtisseries, une distribution de chocolats pour les enfants par le Saint-Nicolas, et vous obtenez 3 jours de pur bonheur, de pur plaisir, en un mot, de pure magie !





Joseph STEIB

un artiste peintre de Brunstatt

«**En Alsace, vous avez un très grand peintre: Joseph STEIB**» **Georg BASELITZ, peintre allemand, professeur à l'université des Arts de Berlin.**

Depuis quelque temps, la presse nationale et régionale parle de manière très élogieuse d'un certain Joseph STEIB artiste peintre qui vécut à Brunstatt jusqu'à sa mort en 1966 ; il est du reste enterré avec son épouse Rosa au cimetière de la commune.

Comment dès lors ne pas céder à la curiosité et chercher à savoir ce qui contribua à rendre célèbre cet artiste, ignoré de ses contemporains et qui acquit depuis peu de temps une célébrité nationale voire internationale.

Il habitait jusqu'à son décès dans la maison située à l'angle de l'avenue d'Altkirch et de la rue des Pèlerins, non loin de la Croix du Burn.

Joseph Steib dont on loue à présent le génie créatif, avait pendant toute la période de l'occupation allemande développé un style artistique à travers lequel il mettait son art au service d'une lutte féroce contre le régime national-socialiste allemand.

Né à Mulhouse en 1898, Joseph Steib suivit des cours à l'Ecole de Dessin de la ville en 1925 et en 1926; il fut formé à la réalisation de miniatures, une particularité de cette école.

Ne pouvant subsister du seul produit de ses oeuvres, il entra au Service des Eaux de la ville de Mulhouse comme employé aux écritures..

C'est dans sa maison de Brunstatt qu'il réalisa ses premières «saillies» contre Hitler (La damnation du Führer de 1941) fortement inspirées de ses profondes convictions religieuses et de sa haine viscérale du Führer, de ses barons et de ce qu'ils représentaient. Il changea pour la circonstance totalement de style artistique passant du figuratif classique à une peinture naïve que d'aucuns comparent à celle du douanier Rousseau voire de Chagal.

Hitler était incontestablement son sujet de prédilection; dans ses tableaux il était tantôt livré avec ses comparses au feu de l'enfer, tantôt pendu à un arbre ou bien

reproduit sous les traits d'une bête immonde dont le visage avait des apparences de tête de porc.



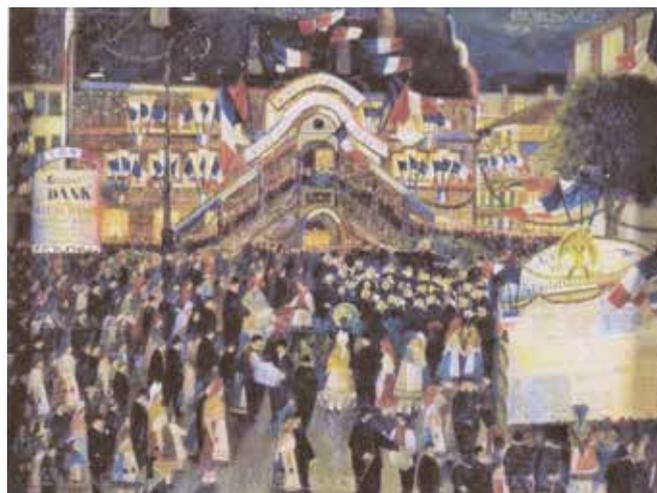
Mais il ne se contente pas de caricaturer à outrance le personnage de Hitler; il réalise également des oeuvres d'anticipation, en imaginant dès 1942 la libération de Mulhouse dans un tableau reproduisant la place de la Réunion avec une foule en liesse, pavoisée de drapeaux bleu, blanc, rouge ainsi que des banderoles à la gloire de De Gaulle etde Giraud ! C'était la manière à lui de faire de la résistance avec ses pinceaux et ses toiles, activité bien sur clandestine rendue possible par la complicité de son voisinage. Il peignit de 1939 à 1945 une soixantaine de tableaux de cette veine.

A la Libération en 1945, Joseph Steib exposa l'ensemble de ses oeuvres sous le titre «Salon des rêves» dans l'actuel Espace St Georges.

Il sombra ensuite dans l'oubli et ses tableaux furent dispersés à la mort de son épouse en 1981.

C'est grâce à l'obstination de François Pétry, ancien conservateur de la DRAC, que 34 toiles ont pu être localisées et donner ainsi lieu à des expositions à Strasbourg, Paris puis à Bilbao.

François Pétry a également consacré à Joseph Steib un livre paru en octobre dernier en version française aux éditions de la Nuée Bleue, sous le titre «**Le Salon des Rêves: comment le peintre Joseph Steib fit la guerre à Adolf Hitler**»





Tribune d'expression

Bien Vivre à Brunstatt

En cette fin d'année, le groupe majoritaire souhaite en premier lieu vous présenter ses vœux pour une année 2017 conforme à vos espérances et à vos attentes. Parmi ces dernières, nous savons que chaque habitant de la commune de Brunstatt-Didenheim garde dans un coin de son esprit une pensée pour son cadre de vie, pour son environnement immédiat. Notre groupe poursuit son action en faveur du Bien Vivre au quotidien, au service des Brunstattois et des Didemers.

Nous vous annonçons dans notre dernière tribune la réfection de la rue des castors, et les riverains et usagers ont constaté que les travaux tardent à se concrétiser. La raison en est le retard de l'Etat à nous confirmer l'attribution d'une subvention importante, condition essentielle de démarrage des travaux. Dans le souci de sauvegarde des deniers publics, nous avons choisi d'attendre cette subvention pour démarrer cette réalisation. Nous savons combien est pénalisant ce retard pour les habitants concernés, mais nous vous savons également attachés à la recherche de financements extérieurs qui permettent à la collectivité de ne pas faire appel aux contribuables que vous êtes au-delà de l'indispensable. Néanmoins, nous avons décidé de faire intervenir une entreprise afin d'améliorer les conditions de circulation sur cet axe.

Le groupe majoritaire tient également à vous faire savoir dans quelles conditions les décisions d'urbanisme sont prises. Au niveau des autorisations d'urbanisme, permis de construire, déclarations de travaux et permis d'aménager, le schéma situé en pages intérieures du présent Brunstatt-Didenheim Infos donne les éléments de procédure. Ces éléments vous permettent de percevoir quelle est la latitude des élus locaux dans ce domaine : ils sont contraints par

l'empilement des textes juridiques de portée supérieure, et ne peuvent y déroger. Une autorisation ne peut donc être refusée si elle est conforme, de même qu'elle ne peut être accordée si elle est illégale.

Nous voyons ces temps derniers se multiplier les recours au tribunal administratif de riverains légitimement contrariés par des projets devant être édifiés à proximité de leur domicile. Chacun a le droit de faire respecter ses droits, et nous sommes les premiers défenseurs des riverains pour que la qualité de vie de chacun soit respectée. Néanmoins, et compte tenu de ce qui précède, nous ne sommes pas en mesure de garantir un statu quo sur l'ensemble du territoire de la commune : des projets continueront à se développer, des immeubles comme des maisons de se construire, et c'est une bonne chose pour nos jeunes qui souhaitent s'installer comme pour les personnes âgées qui souhaitent acquérir un appartement en vendant une maison devenue trop grande. La législation de l'urbanisme a évolué, et le concept de recours abusif également. Jusqu'à présent, la requête abusive ne pouvait être sanctionnée que par une modeste amende n'excédant pas 3 000 Euros, rarement prononcée. Le bénéficiaire du permis attaqué peut désormais demander au juge administratif, par un mémoire distinct, de condamner l'auteur du recours à des dommages et intérêts. Le juge pourra faire droit à cette demande s'il estime que le recours est « mis en œuvre dans des conditions qui excèdent la défense des intérêts légitimes du requérant et qui causent un préjudice excessif au bénéficiaire du permis » et le montant des dommages et intérêts qui peut être demandé et alloué n'est pas limité. Le bénéficiaire de l'autorisation contestée aura ici toute latitude pour démontrer la réalité et l'importance de son préjudice. Soucieux que vous, nos concitoyens, ne vous lanciez pas

dans des procédures hasardeuses contre des autorisations d'urbanisme qui pourraient être confirmées par les tribunaux, nous vous enjoignons de procéder en cette matière avec toute la circonspection nécessaire.

Nous souhaitons également évoquer ici les bénéfices que chacun est en mesure de constater au quotidien depuis la fusion de communes. L'extension de divers services est à présent effective, et vous pouvez désormais voir entre autres à Didenheim le service Soliaid et les cadeaux de Noël aux enfants des écoles. Vous pouvez également bénéficier à Brunstatt des animations pour les adolescents lors des petites vacances scolaires et durant la majeure partie de l'été. Ces exemples de ce qui fonctionnait dans une commune déléguée, et qui a pu être étendu sur le territoire de la commune nouvelle, est l'illustration des économies d'échelle réalisées chaque jour. Toute notre équipe reste à votre disposition chaque jour de l'année pour faire avancer la cause de Brunstatt – Didenheim.

GROFF Bernadette, BAUER Jean-Denis, VOGT Christian, MEISTER Jacqueline, STEINMETZ Jean, SEILLER Paulette, VOGT Patrick, SCHAFFHAUSER M. Louise, BISCH Raphaël, BOURDERONT Michèle, BAGUEREY Catherine, VO MAI Roland, OSWALD Pierrette, PICHON Eric, LAINE Philippe, KLEIN Corine, FUCHS Brigitte, BITONTI Jean-Pierre, BERGERON Annelise, TROUVE Gwenaëlle, MESSERLIN Alice, BERNHARD Gabrielle, RUETSCH Jean, VERNAGALLO Sara, COUTANT Eric, ZISCH Romain, SAUTRON Mikael, KLEIN Arnaud, OTT Valentin, LICHTENSTEGER Jacques, BAY Maurice, JOLIVALT Patricia, FREYMANN Martine, KLAEYLE Bernard, DIZNER Valérie, SHARIFI TAFRESHI Aline, ROCHER Cécile, METREAU Fabrice, SCHMITTER Cédric, GRANGE Maud, SCHMITT François.

Brunstatt Nouvelle Réalité

« Brunstatt-Didenheim Nouvelle Réalité, représenté par Nicole Glasser, Phillip Lacker, Antoine Viola et Laura Widolf et le soutien de nombreux brunstattois et didemers demande une réunion publique vue l'envolée des projets de logements sociaux sans aucune concertation. Pour la mise

en œuvre de cette politique publique, le bon sens de tous doit être sollicité. Même avec 10 adjoints, notre maire est bien occupée par ses autres fonctions (Département, m2A) et ambitions (suppléante de M. Becht). Question de bien-être pour tous».





Police Nationale

Placement de la commune de Brunstatt-Didenheim en zone "Police"

Avant la création de la commune nouvelle de Brunstatt-Didenheim :

- Brunstatt était située en zone police nationale,
- Didenheim était située en zone gendarmerie nationale.

Suite à la fusion de Brunstatt et Didenheim au 1^{er} janvier 2016, la commune nouvelle est désormais placée sous le régime de la police d'Etat, conformément à l'article 2214-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En conséquence, Brunstatt-Didenheim, compte tenu de l'évolution de sa population, de sa situation géographique et des caractéristiques de la délinquance, est désormais rattachée à la Circonscription de Sécurité Publique de Mulhouse, l'ensemble constituant un même bassin de délinquance. La date d'effet du placement de la commune nouvelle sous le régime de la police a été fixée au 1^{er} août 2016.



Notre commune est par conséquent rattachée à la Circonscription de Sécurité Publique de Mulhouse (43 rue de la Mertzau à Mulhouse – Tél : 03.89.56.88.00).

Les Voisins Vigilants

Le 9 septembre dernier a été inaugurée la première communauté « Voisins Vigilants » de France englobant un parc d'activités et une zone d'habitation. Cette communauté, initiée sur le ban de Didenheim par Monsieur Bruno TOURON, porte le nom de BATI CONCEPT 68. Cette communauté s'articule pleinement avec le protocole de participation citoyenne signé en 2015 par la commune de Brunstatt, protocole qui s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Ainsi, les habitants manifestent leur esprit de solidarité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits qui pourraient leur paraître inhabituels.

Madame le Maire Bernadette GROFF, Monsieur Jean-Denis BAUER, Maire de la commune déléguée de Didenheim ainsi que Monsieur Raphaël BISCH, adjoint en charge de la sécurité, se sont associés à la démarche de Monsieur TOURON lors de cet évènement inaugural.





TÉLÉTHON

Brunstatt-Didenheim



Pour une Première... Quelle réussite !

Cette manifestation a été organisée sous l'égide de l'OMSAP par des bénévoles, des associations locales et a été parrainée par **Patrick MOYSES champion du monde et médaillé olympique de Handbike 2002-2006.**

- 260 Marcheurs
- 245 Repas servis à l'Espace Saint-Georges
- 350 Tombolas dont 175 lots
- 300 Pâtisseries vendues
- 100 Ballons lâchés par les enfants place de l'église St Georges
- 40 bénévoles

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette opération :

- les commerçants, artisans et entreprises qui ont financé les repas, fourni les lots, et effectué des dons,
- la Commune pour la mise à disposition des installations et la logistique de communication de cette manifestation,
- les membres des associations qui ont assurés les différentes prestations
- et à tous ceux qui ont fait œuvre de solidarité et de générosité par leur participation à cette « première » dans notre commune.

Cette grande mobilisation a permis de récolter 5 685,00 € au profit de l'AFM TELETHON.



Et si on se donnait rendez-vous en 2017 ?



12

Agenda

Nos prochains rendez-vous

Dimanche
15 janvier

Challenge Groff Tournoi Féminin
Salle Municipale des Sports - Brunstatt

Dimanche
29 janvier

Challenge Messerlin FCB U13
Salle Municipale des Sports - Brunstatt



Dimanche 29 janvier 17h
**Concert des Professeurs de l'Ecole de
Musique Centre et de Théâtre de Brunstatt**
Espace Saint-Georges - Brunstatt

Samedi 4 &
Dimanche 5 février

Foire aux Livres
Ecole élémentaire
La Sirène de l'III -
Didenheim



Dimanche
5 février
**Challenge
Beinert
FCB U11**

Salle Municipale
des Sports -
Brunstatt



Vendredi 10,
Samedi 11 et
Dimanche 12
février

**Exposition Arts &
Emotion**
Cour des Arts - Brunstatt



Dimanche
12 février
**Challenge Halm FCB
U15**

Salle Municipale des
Sports - Brunstatt

Dimanche
12 février 17h
**Concert «L'Ensemble
Vocaleuz»**

Eglise Saint-Georges
Brunstatt

Samedi 11 et
Dimanche 12 février

**Concours des
Archers Saint-
Georges**

Salle Municipale des
Sports - Brunstatt



Mercredi
15 février
de 16h30 à 19h30

Don du Sang
Salle St Gall -
Didenheim



Samedi 4, Vendredi
10, Samedi 11,
Vendredi 17,
Samedi 18,
Vendredi 31 mars,
Samedi 1^{er} avril

**Théâtre Compagnie
Méli-Mélo**
Salle St-Gall Didenheim

Samedi 11 mars
**Vente Fil d'Argent
par l'Association
Prendre & Vivre son
Temps**

Résidence «Les Tilleuls»
Brunstatt



Dimanche 19 mars
**Théâtre Alsacien -
Association Prendre
& Vivre son Temps**

Espace Saint-Georges -
Brunstatt



Dimanche 19 mars
Tournoi de Volley – Cercle Sportif Saint-Georges
 Salle Municipale des Sports – Brunstatt

Samedi 25 mars
Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Brunstatt-Didenheim
 Salle Municipale des Sports – Brunstatt

Mars ou Avril
Vente Livres pour Tous - Sports pour Tous du Cercle Sportif Saint-Georges
 Salle d'Activités - Brunstatt



Dimanche 2 avril
Théâtre avec la Troupe d'Arlequin – Association Prendre & Vivre son Temps
 Espace Saint-Georges – Brunstatt

Jeudi 13 avril
Don du Sang
 Espace Saint-Georges Brunstatt

Vendredi 14 avril à 12h
Carpes frites à emporter
 Société de Gymnastique Brunstatt

Dimanche 23 avril et 7 mai
Election Présidentielle
 Brunstatt-Didenheim

Samedi 29 avril
 8h à 12h
Marché aux végétaux et produits du terroir, par Arbo Nature
 Didenheim

Lundi 1^{er} mai
Concours Target du Muguet des Archers Saint-Georges
 Salle Municipale des Sports

Samedi 6 et Dimanche 7 mai
Marche Populaire
 Salle Municipale des Sports



Dimanche 7 mai
Marché aux Puces
 Organisé par l'Association Sportive de Didenheim Football à Didenheim



Samedi 13 mai 14h
Fête du Pain
 Place de la Libération Didenheim

Dimanche 14 mai
Fête de la Saint-Honoré
 Brunstatt



Dimanche 14 mai
Concours de Pêche – AAPPMA
 Etang du Bitz - rue du Bitz

Samedi 10 juin 20h
Gala de danse ABCL
 Rixheim

Dimanche 11 et 18 juin
Elections Législatives
 Brunstatt-Didenheim

Mercredi 14 juin
 14h
Portes Ouvertes de l'École de Musique Centre et de Théâtre de Brunstatt-Didenheim
 Espace Saint-Georges

Vendredi 16 juin
Concert Extérieur
 Cour des Arts – Brunstatt

Samedi 17 juin 20h
Fête au Village
 Place de la Mairie - Brunstatt

Samedi 17 juin
Pêche «semi-nocturne» par l'AAPPMA
 Etang du Bitz – Brunstatt

Samedi 20 mai 7h30
Journée Citoyenne



Mariages d'Antan



M. et M^{me} René FREYTAG
Noces de Palissandre
12/07/1951 - 12/07/2016



M. et M^{me} Paul WOJDA
Noces de Diamant
14/09/1956 - 14/09/2016



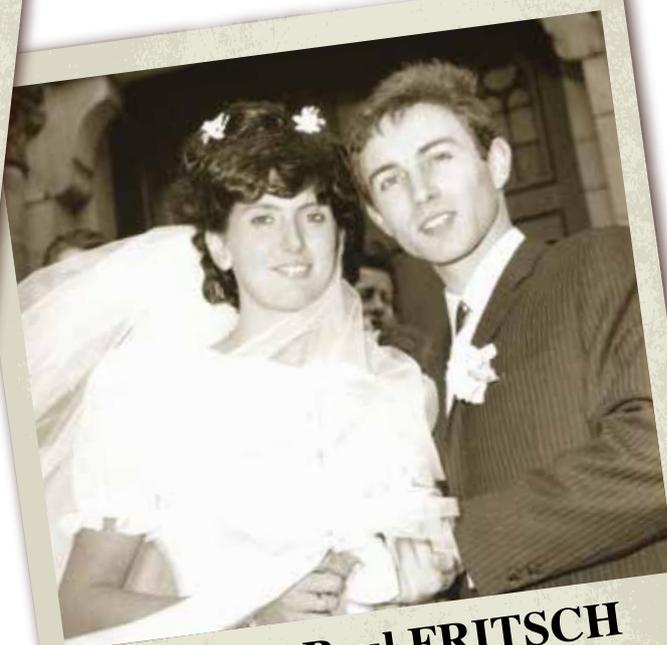
M. et M^{me} Fernand ARBEIT
Noces de diamant
13/07/1956 - 13/07/2016



M. et M^{me} Denis DUJARDIN

Noces d'Or

22/07/1966 - 22/07/2016



M. et M^{me} Paul FRITSCH

Noces de D'Or

03/09/1966 - 03/09/2016



M. et M^{me} Paul BURRER

Noces d'Or

08/09/1966 - 08/09/2016



M. et M^{me} Robert STEMMELEN

Noces d'Or

30/09/1966 - 30/09/2016

